

remontait le fleuve depuis son embouchure jusqu'à Montréal, il donnerait le dernier mot d'ordre aux habitants des comtés du Bas-Canada, qui répétaient si volontiers : " Quand reverrons-nous nos bonnes gens ! " en se rappelant les Français d'autrefois !

L'embarcation venait de quitter le port de Sainte-Anne. Bien que la marée commençât à redescendre, une fraîche brise, soufflant de l'est, permettait de la refouler aisément, avec la grand'voile, la flèche et des focs que fit hisser Pierre Harcher, patron du *Champlain*. Ainsi se nommait le cotre de pêche.

Le climat du Canada, moins tempéré que celui des Etats-Unis, est très chaud l'été, très froid l'hiver, quoique son territoire soit en même latitude que la France. Cela tient probablement à ce que les eaux tièdes du Gulf-stream, détournées de son littoral, ne modèrent pas les excès de sa température.

Pendant cette première quinzaine du mois de septembre, la chaleur avait été forte, et les voiles du *Champlain* se gonflaient d'une brise ardente.

" La journée sera rude aujourd'hui, dit Pierre, surtout si le vent tombe à la méridienne !

—Oui, répondit Michel, et que le diable fricasse les moucherons et les moustiques noirs ! Il y en a par myriades sur cette grève de Sainte-Anne !

—Frères, ces chaleurs vont finir, et nous jouirons bientôt des douceurs de l'été indien ! "

C'était Jean qui venait de donner à ses compagnons cette appellation fraternelle dont ils étaient dignes. Et il avait raison de vanter les beautés de l' " indian summer " du Canada, qui comprend plus particulièrement les mois de septembre et d'octobre.

" Pêchons nous ce matin ? lui demanda Pierre Harcher, ou continuons nous à remonter le fleuve ?

—Jetons nos lignes jusqu'à dix heures, répondit Jean. Nous irons ensuite vendre notre poisson à Matane.

—Alors poussons une bordée vers la pointe de Monts, répliqua le patron du *Champlain*. Les eaux y sont meilleures, et nous reviendrons sur Matane à l'écale de la mer."

Les écoutes furent raidies, l'embarcation lofa, et, bien appuyée par la brise, tandis que le courant la prenait en dessous, elle se dirigea obliquement vers la pointe de Monts, située sur la rive septentrionale du fleuve, dont la largeur, en cet endroit, est comprise entre neuf et dix lieues.

Après une heure de navigation, le *Champlain* mit en panne, et, son foc bordé au vent, commença à pêcher sous petite voilure et petite vitesse. Il se trouvait au centre de ce magnifique estuaire, encadré d'une zone de terres cultivables qui s'étendent, au nord, jusqu'au pied des premières ondulations de la chaîne des Laurentides, au sud, jusqu'aux monts Notre-Dame, dont les plus hauts pics dominent de treize cents pieds le niveau de la mer.

Pierre Harcher et ses frères étaient habiles en leur métier. Ils l'exerçaient sur tout le cours du fleuve. Au milieu des rapides et des barrages de Montréal, ils prenaient quantité d'aloses au moyen de fascines. Aux environs de Québec, ils faisaient la pêche aux saumons ou aux gaspéraux, entraînés à l'époque du frai dans les eaux plus douces de l'amont. C'était rare que leurs " marées " ne fussent pas extrêmement fructueuses.

Pendant cette matinée, les gaspéraux donnèrent en abondance. A plusieurs reprises, les filets s'emplirent à rompre. Aussi, vers dix heures, le *Champlain*, éventant ses voiles, put-il mettre le cap au sud ouest pour rallier Matane.

Il était plus sûr, en effet, de regagner la côte méridionale du fleuve. Au nord, les bourgades, les villages, sont clairsemés, la population est rare dans cette région aride. A vrai dire, ce territoire n'est formé que d'un amoncellement de roches chaotiques. A l'exception de la vallée du Saguenay, par laquelle s'écoule le trop plein du lac Saint-Jean, et dont le sol est alluvionnaire, le rendement végétal est peu rémunérateur, en dehors des riches forêts, dont le pays est largement couvert.

Au sud du fleuve, au contraire, la terre est féconde, les paroisses sont importantes, les villages nombreux, et, ainsi qu'il a été dit, c'est comme un panorama d'habitations qui se développe depuis les

bouches du Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de Québec. Si les touristes sont attirés par le pittoresque décor de la vallée du Saguenay ou de la Malbaie, les baigneurs canadiens et américains—principalement ceux que les ardentes températures de la Nouvelle-Angleterre chassent vers les fraîches zones du grand fleuve—fréquentent plus volontiers sa rive méridionale.

C'est là, au marché de Matane d'abord, que le *Champlain* vint apporter ses premières charges de poissons. Jean et deux des frères Harcher, Michel et Tony, allèrent de porte en porte offrir le produit de leur pêche. Pourquoi eût-on remarqué que Jean restait dans quelques-unes de ces maisons plus de temps que n'en comportait un trafic de ce genre, qu'il pénétrait à l'intérieur des habitations, qu'il échangeait quelques mots, non plus avec les domestiques, mais avec les maîtres ? Et, aussi, pourquoi aurait-on observé que, dans certaines demeures de condition modeste, il remettait parfois plus d'argent que ses camarades n'en recevaient pour prix de leur marchandise ?

Il en fut ainsi, durant les jours suivants, au milieu des bourgades de la côte méridionale, à Rimouski, à Bic, à Trois-Pistoles, à la place de Cacouna, l'une des stations balnéaires à la mode de cette rive du Saint-Laurent.

A la Rivière du Loup—petite ville où Jean s'arrêta dans la matinée du 17 septembre—le *Champlain* reçut la visite des agents préposés à la surveillance spéciale du fleuve. Mais tout alla bien. Depuis quelques années déjà, Jean était porté sur les papiers du cotre comme s'il eût été l'un des fils de Thomas Harcher. Jamais la police n'aurait soupçonné que, sous l'habit d'un pêcheur acadien, se cachait le proscrit, dont la tête valait maintenant six mille piastres à quiconque la livrerait.

Puis, lorsque les agents eurent achevé leur visite :

" Peut-être, dit Pierre Harcher, ferons-nous bien d'aller chercher refuge sur l'autre rive.

—C'est notre avis, dit Michel.

—Et pourquoi ? demanda Jean. Est-ce que notre bateau a paru suspect à ces hommes ? Est-ce que tout ne s'est point passé comme d'habitude ? Est-ce qu'on peut mettre en doute que je sois de la famille Harcher, comme tes frères et toi ?

—Eh ! j'imagine volontiers que tu en es réellement ! s'écria Jacques, le plus jeune des cinq, qui était d'un caractère enjoué. Notre brave a tant d'enfants qu'un de plus ne l'embarassait guère, et qu'il pourrait s'y tromper lui-même !

—Et d'ailleurs, ajouta Tony, il t'aime comme un fils, et nous t'aimons comme si nous étions du même sang !

—Ne le sommes-nous pas, Jean, et, comme toi, de race française ? dit Rémy.

—Oui, certes ! répondit Jean. Pourtant, je ne crois pas que nous ayons rien à craindre de la police...

—On ne se repent jamais d'avoir été trop prudent ! fit observer Tony.

—Non, sans doute, répondit Jean, et si c'est uniquement par prudence que Pierre propose de traverser le fleuve...

—Par prudence, oui, répondit le patron du *Champlain*, car le temps va changer !

—C'est autre chose, cela ! répondit Jean.

—Regarde, reprit Pierre. La bourrasque de nord-est ne tardera pas à se lever et j'ai comme une idée qu'elle sera raide !... Je sens cela !... Oh ! nous avons bravé bien d'autres ; mais il faut songer à notre bateau, et je ne me soucie pas de le mettre en perdition sur les roches de la Rivière-du-Loup ou de Kamouraska !

—Soit ! répondit Jean. Regagnons la rive au nord, du côté de Tadoussac, si c'est possible. Nous remonterons alors le cours du Saguenay jusqu'à Chicoutimi, et là nous ne perdrons ni notre temps ni nos peines !

—Vite alors ! s'écria Michel. Pierre a raison ! Ce jeu de nord-est n'est pas loin. S'il prenait le *Champlain* par le travers, nous ferions cent fois plus de chemin vers Québec qu'il n'y en a vers Tadoussac ! "

Les voiles du *Champlain* furent orientées au plus près, et, pointant dans la direction du nord, le cotre commença à mordre sur le vent, qui adonnait en retombant peu à peu.

Ces tempêtes de nord-est ne sont malheureusement pas rares, même en été. Soit qu'elles ne durent que deux ou trois heures, soit qu'elles se déchaînent pendant une semaine entière, elles apportent les brumes glaciales du golfe et inondent la vallée de pluies torrentielles.

Il était huit heures du soir. Pierre Harcher ne s'était pas trompé à la vue de certains nuages, déliés comme des flèches, qui annonçaient la bourrasque. Il n'était que temps d'aller chercher l'abri de la côte septentrionale.

Cinq à six lieues au plus séparent la Rivière-du-Loup de l'embouchure du Saguenay. Elles furent rudes à enlever. Le coup de vent s'abattit comme une trompe sur le *Champlain*, lorsqu'il n'était qu'au tiers de la route. Il fallut réduire la voilure au bas ris, et encore le cotre se trouva-t-il forcé jusqu'à faire craindre que la mâture ne se rompit au ras du pont. La surface du fleuve, démontée comme la mer devant l'être dans le golfe, se soulevait en énormes lames, qui tamponnaient l'étrave du *Champlain* et le couvraient en grand. C'était dur pour une embarcation d'une douzaine de tonneaux. Mais son équipage était plein de sang-froid, habile à la manœuvre. Plus d'une fois déjà, il avait essuyé de grosses tempêtes, lorsqu'il s'aventurait au large entre Terre-Neuve et l'île du Cap Breton. Donc il était permis de compter sur ses qualités marines comme sur la solidité de sa coque.

Cependant Pierre Harcher eut fort à faire pour atteindre l'embouchure du Saguenay, et dut lutter pendant trois longues heures. Lorsque le jusan fut établi, s'il favorisa la dérive du cotre, il rendit le choc des lames plus redoutable encore. Qui n'a pas été pris dans une de ces bourrasques de nord-est, à travers la vallée si largement découverte du Saint-Laurent, ne saurait en imaginer les violences. Elles sont un véritable fléau pour les comtés situés en aval de Québec.

Heureusement le *Champlain*, après avoir trouvé l'abri de la rive septentrionale, put se réfugier, avant la nuit tombante, dans l'embouchure du Saguenay.

La bourrasque n'avait duré que quelques heures. Aussi, le 19 septembre, dès l'aube, Jean put-il continuer sa campagne en remontant le Saguenay, dont le cours se développe à l'aplomb des ces hautes falaises des caps de la Trinité et de l'Éternité, qui mesurent dix-huit cents pieds d'altitude. Là, en ce pittoresque pays, s'offrent aux regards les plus beaux sites, les plus étranges points de vue de la province canadienne, et, entre autres, cette merveilleuse baie de Ha Ha !—appellation onomatopique que lui a décernée l'admiration des touristes. Le *Champlain* atteignit Chicoutimi, où Jean put se mettre en rapport avec les membres du comité réformiste, et, le lendemain profitant de la marée de nuit, il reprit direction vers Québec.

Entre temps, Pierre Harcher et ses frères n'oubliaient point qu'ils étaient pêcheurs de leur état. Chaque soir, ils tendaient leurs filets et leurs lignes. De grand matin, ils accostaient les nombreux villages des deux bords. C'est ainsi que, sur la rive septentrionale, d'un aspect presque sauvage, le long du comté de Charlevoix, depuis Tadoussac jusqu'à la baie Saint-Paul, ils visitèrent la Malbaie, Saint-Irénée, Notre-Dame-des-Eboulements, dont le nom significatif n'est que trop justifié par sa situation au milieu d'un chaos de roches. Ce furent les côtes de Beauport et de Beaupré, où Jean fit œuvre utile en débarquant à Château-Richer ; puis à l'île d'Orléans, située en aval de Québec.

Sur la rive méridionale, le *Champlain* relâcha successivement à Saint-Michel, à la Pointe-Levis. Il y eut là certaines précautions à prendre, car la surveillance de cette partie du fleuve était extrêmement sévère. Peut-être même eût-il été prudent de ne point s'arrêter à Québec, où le cotre arriva dans la soirée du 22 septembre. Mais Jean avait pris rendez-vous avec l'avocat Sébastien Gramont, l'un des plus ardents députés de l'opposition canadienne.

Lorsque l'obscurité fut complète, Jean se glissa vers les hauts quartiers de la ville et gagna, par la rue du Petit-Champlain, la maison de Sébastien Gramont.